

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

“ L’année 2020, de l’incertitude à l’accélération des transformations ”

Olivier GUPTA



Montrouge, le 2 mars 2021

En 2020, la crise sanitaire a mis à l'épreuve chacun d'entre nous. L'ASN et le secteur qu'elle contrôle ont eux aussi été soumis à des défis inédits. Notre institution y a fait face et a montré sa résilience.

Cette crise a été un puissant accélérateur des transformations déjà en cours, mais aussi, par l'inventivité qu'elle a nécessitée, le point de départ de nouvelles pratiques de contrôle.

Enfin, cette crise vient rappeler à l'ensemble des acteurs l'importance de l'anticipation et de la précaution, deux priorités de l'ASN depuis déjà plusieurs années. En ce qui la concerne, l'ASN en tirera les enseignements dans son prochain Plan stratégique pluriannuel.

La crise sanitaire, l'importance d'un fonctionnement résilient à l'ASN

L'annonce du premier confinement a laissé peu de temps de préparation, mais il était essentiel que l'ASN assure la continuité de son activité, pour ne pas ajouter à la crise sanitaire d'autres difficultés de court ou de long terme. Les centrales nucléaires ont poursuivi leur fonctionnement, il fallait donc continuer de les contrôler. Dans le domaine médical, de nombreux centres hospitaliers ont eu besoin d'obtenir en urgence des aménagements à leurs autorisations d'activité pour mobiliser des appareils (scanners essentiellement) pour le diagnostic des patients atteints de Covid-19. Enfin, il fallait poursuivre l'instruction et la préparation de décisions sur des dossiers importants pour lesquels un retard aurait pu conduire à une impasse à plus long terme.

Cela a été possible parce que le plan de transformation numérique, lancé en 2017, était déjà bien avancé (l'ASN disposait déjà des moyens indispensables pour un travail à distance généralisé). Également parce que les personnels de l'ASN ont fait preuve d'un engagement exceptionnel, poursuivant leurs missions le mieux possible malgré des conditions individuelles de travail à distance parfois difficiles. Enfin, parce qu'ils ont formé un collectif soudé.

Je tiens à leur rendre hommage car c'est grâce à eux, pour ne citer que deux exemples, qu'a pu être mis en consultation, dans les délais prévus, le projet de position générique sur la poursuite d'exploitation des réacteurs de 900 MWe, et qu'ont pu être publiés plusieurs avis sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. C'est grâce à eux que les inspections sur site ont vite repris. Au total, sur l'année, près de 2600 hommes.jour auront été passés en inspection sur le terrain.

Cet engagement et ces résultats sont à mes yeux les fruits d'une solide culture commune et d'une vision collectivement partagée des enjeux, d'un mode de management responsabilisant, alliant exigence et bienveillance, et d'un dialogue social permanent et toujours constructif.

Le domaine d'activité qui a le plus souffert de la crise a naturellement été celui des relations internationales. Pour autant, certaines activités ont pu se poursuivre à distance: ainsi, l'association WENRA a franchi, sous la présidence de l'ASN, un nouveau cap en publiant des « niveaux de référence », c'est-à-dire des exigences de sûreté harmonisées, pour les réacteurs de recherche, domaine non couvert par ses travaux jusqu'alors. WENRA a également proposé le sujet qui a été retenu pour la prochaine revue thématique par les pairs à l'échelle européenne: il s'agit de la maîtrise des risques d'incendie, sujet important et qui concerne toutes les installations nucléaires.



“ Les personnels de l'ASN ont fait preuve d'un engagement exceptionnel, poursuivant leurs missions le mieux possible malgré des conditions individuelles de travail à distance parfois difficiles. ”



La crise sanitaire, un accélérateur des évolutions des pratiques de contrôle

Le caractère exceptionnel de la situation a amené l'ASN à expérimenter de nouvelles façons de réaliser ses missions, dont certaines ont vocation à être pérennisées.

De façon évidente, le travail à distance a donné un coup d'accélérateur à la transformation numérique de l'ASN, avec un recours accru à l'utilisation des moyens de visioconférence, à l'archivage numérique et, de façon plus générale, à la dématérialisation.

Surtout, de nouvelles pratiques de contrôle, à distance, ont été mises en place. D'abord vues comme un pis-aller dans l'attente de la mise en œuvre de protocoles sanitaires, elles ont démontré leur intérêt, en complément des inspections sur site: possibilité d'accéder à distance à certaines bases de données de l'exploitant ainsi qu'à l'état des réacteurs; possibilité d'examiner des documents en y consacrant plus de temps que cela n'est possible sur site. Ces nouvelles formes de contrôle n'ont pas vocation à se substituer à la présence sur le terrain, qui reste essentielle pour appréhender les enjeux liés à une installation ou une activité nucléaire, examiner l'état des locaux et des matériels, observer la réalisation de travaux et comprendre les interactions entre les intervenants. Elles permettent en revanche d'optimiser la présence des inspecteurs sur le terrain, qui peuvent ainsi se concentrer sur ce qui ne peut pas être contrôlé à distance.

La crise sanitaire, un élément dans les réflexions sur la stratégie de l'ASN

La crise sanitaire, si elle a profondément marqué l'année 2020 et probablement aussi 2021, n'a pas remis en cause les lignes directrices de la stratégie actuelle de l'ASN, qui restent pleinement d'actualité et pour lesquelles les travaux se poursuivent: renforcer la mise en œuvre d'une approche graduée; mieux piloter les instructions techniques; renforcer l'efficacité de notre action de terrain; consolider notre fonctionnement; conforter l'approche française et européenne par l'action internationale.

Pour autant, cette crise appelle l'ensemble des parties prenantes, y compris notre institution, à une réflexion renouvelée sur l'anticipation et la précaution. En cela, elle contribue à mettre en relief les questions de fond sur lesquelles l'ASN appelle depuis plusieurs années à des décisions, notamment pour éviter à terme les situations d'impasse: marges nécessaires pour assurer tout à la fois la sûreté nucléaire et la sécurité du réseau électrique; décisions à prendre pour une gestion sûre des déchets radioactifs sur le long terme; renforcement des compétences de la filière.

Les réflexions sur le futur plan stratégique de l'ASN démarreront à la fin de l'année 2021. À cette aune, plusieurs questions pourront être examinées:

- les modalités selon lesquelles, pour une meilleure efficacité de l'action publique, l'ASN peut travailler avec les différentes parties prenantes pour faire en sorte que les potentielles situations d'impasse, une fois identifiées, soient correctement anticipées;

“ Le futur plan stratégique permettra de dessiner une vision du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection adaptée aux nouveaux enjeux... ”

- l'articulation avec les autres acteurs du contrôle sur des champs connexes afin d'aboutir à des décisions optimales, c'est-à-dire intégrant l'ensemble des enjeux relatifs à la protection des personnes et de l'environnement;
- les inflexions éventuelles à apporter à la politique de contrôle de l'ASN, pour qu'elle soit adaptée au contexte et aux enjeux de la décennie à venir;
- les modalités du contrôle par l'ASN: outre l'exemple déjà cité de l'équilibre entre contrôles à distance et contrôles de terrain effectués par l'ASN, on peut mentionner le rôle que doivent jouer les organismes agréés réalisant des contrôles pour le compte de l'ASN;
- les actions à mettre en œuvre pour conforter l'indépendance de l'ASN, notamment en matière de fonctionnement;
- les moyens quantitatifs mais surtout qualitatifs, dont l'ASN aura besoin dans les années à venir pour exercer ses missions. En effet, la complexité croissante des questions à traiter nécessite d'identifier très en amont les besoins de recrutement de personnels expérimentés ou disposant de compétences rares.

Ces travaux ont d'autant plus d'importance qu'ils permettront de prendre un recul salutaire par rapport à une actualité qui reste dominée par la crise sanitaire. Ils permettront de dessiner une vision du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection adaptée aux enjeux nouveaux. À l'heure du quinzième anniversaire de la transformation de l'ASN en autorité administrative indépendante, ce sera aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru.



Je réitère mes remerciements aux équipes de l'ASN pour leur engagement exceptionnel tout au long de l'année. Je remercie aussi tout particulièrement nos partenaires, au premier rang desquels l'IRSN, ainsi que les membres des groupes qui conseillent l'ASN ou collaborent à ses travaux: tous ont été à nos côtés dans ces temps difficiles et sans eux, nous n'aurions pas pu avancer autant que nous l'avons fait.

La crise sanitaire n'est pas finie. Les équipes de l'ASN savent que les attentes à leur égard resteront fortes en 2021, tant les enjeux sont importants. Elles mettront tout en œuvre pour être à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées et de la confiance qui leur est accordée. ●

INCIDENCE DE LA COVID-19

Un *stress test* inédit pour l'organisation de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

Les mesures prises pendant la période d'urgence sanitaire ont fortement affecté les activités nucléaires. Les exploitants d'installations nucléaires de base (INB) ont activé leur plan de continuité d'activité et adapté leur organisation pour maintenir le niveau de sûreté des installations et garantir le respect des exigences réglementaires. Les acteurs du nucléaire médical ont également dû faire face à une situation sanitaire inédite. Durant cette période, l'ASN a adapté ses modalités de contrôle, en développant notamment des inspections à distance sur certains sujets.



Les exploitants et les responsables d'activité ont fait preuve d'une **bonne capacité d'adaptation**

Gestion de la crise sanitaire satisfaisante

- **Maintien du niveau de sûreté attendu**
- **Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité**

Adaptabilité organisationnelle : poursuite en télétravail de la préparation des dossiers attendus par l'ASN, dispositions efficaces pour assurer la disponibilité permanente de personnels de conduite qualifiés sur site.

Adaptabilité opérationnelle : maintien effectif des activités jugées prioritaires et essentielles (surveillance, contrôles de sûreté), report ou suppression des activités non essentielles, respect satisfaisant des prescriptions applicables en matière de sûreté et de radioprotection, etc.



 VOIR ENCADRÉ
PAGE 299

Maintien par l'ASN du lien avec les exploitants et les responsables d'activités nucléaires

L'ASN a été vigilante aux dispositions prises pour **assurer la sûreté et la radioprotection des activités**

 VOIR ENCADRÉ
PAGE 211

• Dans le domaine médical

Échanges sur les évolutions des organisations pour la prise en charge des patients, au regard des contraintes d'hygiène et de radioprotection.

 VOIR ENCADRÉ
PAGE 153

• Pour les installations nucléaires

Contacts réguliers avec les exploitants autour des dispositions prises pour s'adapter au contexte sanitaire: contrôle du bien-fondé des adaptations retenues.

Report de délais de transmission de certains documents, en application de la loi sur l'urgence sanitaire.



Cette crise a permis d'innover et de développer de nouveaux modes d'inspection

Adaptation du fonctionnement et des modalités de contrôle de l'ASN

• Dans le domaine médical

Adaptation des modalités d'instruction et d'autorisation dans le cadre de l'urgence sanitaire pour l'usage d'équipements ou de locaux habituellement non couverts par les autorisations de détention et d'utilisation de sources radioactives: scanners des services de médecine nucléaire ou de radiothérapie, chambres radioprotégées ou locaux de curiethérapie, utilisés pour l'accueil des personnes atteintes de la Covid-19.

• Pour les inspections effectuées par l'ASN

Allègement du programme d'inspections dans le domaine médical (vérification de l'aptitude des services à accueillir l'inspection).

Reprise rapide des inspections sur site dès la mise au point de mesures sanitaires adéquates.

Organisation d'inspections à distance à la place, puis en complément des inspections sur site.

Adaptation du programme d'inspections au contexte, de manière à assurer en 2020 les inspections sur les sujets à enjeux.

 VOIR ENCADRÉ
PAGE 211



 VOIR ENCADRÉ
PAGE 153